

COMMUNE DE DECAZEVILLE

Conseil Municipal Enfant

COMPTE RENDU de la Séance du 3 FEVRIER 2009

L'an deux mille neuf, le trois février à 17 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Decazeville, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pierre GADEA.

Présents élus : Pierre GADEA - P DELAGNES - JL CALMETTES – F BOCQUET – H SOLIS – L TARAYRE – J MAUREL – M FRANCES – A MALIRAT – C MOURINO – N BEKADDOUR – P REIGNIER - S DIEUDE

Elus excusés : C REY

Présents enfants élus : ABDOU KARIM Karimou, ALONZO Pierre, BENDANI Nadir, BONY Joan, BRIN Mériem, DALMON Roxane, DEGRENNE Maxence, DRISS Fatima, GALANTI Alexandre, GISTAU Gaetan, GRIVELET Vivien, JOUVAL Caroline, LAURENT Younesse, LENSCH Lisa Marie, Lille Gatean, MAZET Joris, MERESSE Kelly, PHALIP Andréa, ROLS Elise, SABBABI Yacine, SEGUIN Julie, SOLIGNAC Cloé, TOURNIE Simon, TROUILLET Alexis, TSATY Marie France, VERMANDE Théo, YAHIAOUI Kenza, YOUSFI Souleyman

Personnel de l'éducation : MP ITARD – F MIGNON –J GRETEL –V CAUSSE

Monsieur le Maire ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux enfants élus. Sur 30 enfants élus, 28 sont présents. Ce conseil municipal d'enfants est composé de 17 garçons et 13 filles représentant les élèves des classes de CM1, CM2, clis, 6^{ème}, 5^{ème} et segpa. Les jeunes élus ont entre 9 et 12 ans.

Monsieur le Maire souhaite que ce conseil municipal d'enfants fonctionne, il rappelle également qu'il est parfois difficile de mettre en pratique les idées. Le 1^{er} conseil municipal d'enfants s'est essoufflé et espère que celui-ci va durer. Le mandat est d'une durée de 2 ans, et s'achèvera en 2010.

Pour encadrer les enfants une animatrice sera présente. Mme Bousquet directrice de l'association des Francas aura en charge cette mission. Elle guidera les enfants dans le but de réaliser les projets. Les élus du conseil municipal seront attentifs aux projets des enfants.

Monsieur le Maire passe la parole à Pascal Mazet qui assure le lien entre les élus et les jeunes. Pascal Mazet constate avec plaisir que le conseil municipal d'enfant voit le jour. Le CME a pour but de donner la parole aux enfants. La proportion de jeunes augmente (+10%) sur le bassin. Le travail du Cme se fera en étroite collaboration entre les élus, les directeurs d'école et les Francas. Monsieur Mazet remercie les parents des enfants élus d'avoir accepté que leur enfant participe à un tel projet.

Monsieur le Maire précise qu'il y a déjà une liste de projets et les encourage pour les mener à bien. Il souligne par ailleurs qu'un conseil municipal est une école de la citoyenneté et peut être qu'un jour ces enfants seront conseillers municipaux. En tous les cas, il y a beaucoup à faire et on a besoin de tout le monde.

Monsieur Mazet précise qu'en parallèle un conseil local de la jeunesse (CLJ) sera mis en place à destination des 12-18 ans.

Madame Sylvie Bousquet, animatrice des Francas, félicite les nouveaux élus. Les enfants travailleront en commission en petit groupe sur des projets précis. Les commissions déjà nommées sont : handicap, sport, environnement, culture et solidarité.

Monsieur Mazet présente les élus présents.

Monsieur le Maire demande aux enfants s'ils sont stressés, car ils ont l'air tendu.

Monsieur Mazet énumère les projets des jeunes conseillers nouvellement élus.
A première lecture, selon le Maire, ce sont de projets réalisables.
Monsieur Mazet informe les enfants qu'après ce 1^{er} conseil, il y aura une photo officielle de groupe et ensuite des boissons seront servis, à côté, dans la salle des mariages.

Questions diverses :

Un jeune conseiller demande s'ils vont réaliser eux même les projets.
Des moyens humains et techniques seront mis à leur disposition.

Un autre jeune demande s'il sera possible de donner des idées pour leur école.
Le Maire répond favorablement à condition que cela ne soit pas une idée « soufflée par les enseignants ».

Monsieur Mazet informe les jeunes que des réunions de travail vont se mettre en place, il sera envoyé des convocations ainsi que les compte rendu de réunion.

La photo officielle est prise en présence de Monsieur Le Maire.

Fin de la séance à 18h00